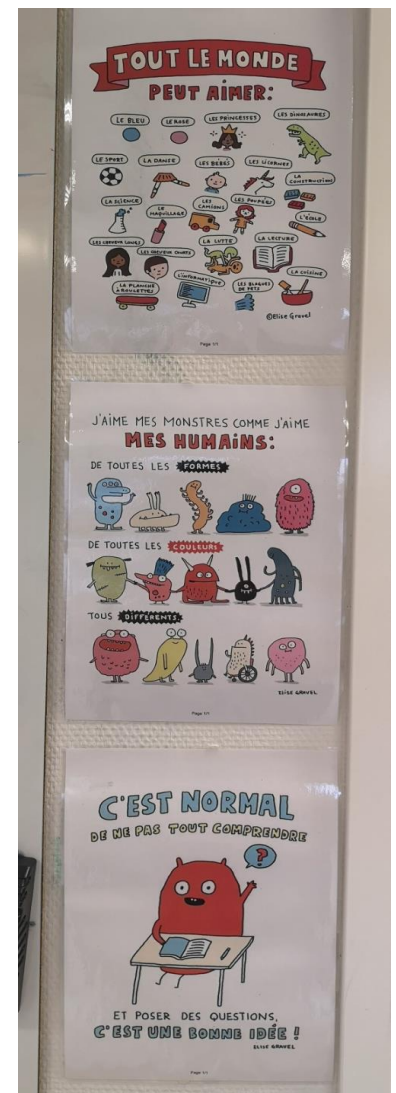


Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS)

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire = ULIS

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS qui lui offre la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque ses acquis sont très réduits.



Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.

Au sein du collège de la Coutancière,

l'ULIS est composée, sur cette année 2021-2022, de M. Pellerin, le professeur coordinateur ainsi que Mme Ladoux, l'AESH -co. Nous travaillons en binôme pour accompagner les élèves en ULIS.

Nous accueillons 12 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Nous adaptons les activités et le contenu pédagogique pour être au plus proche des besoins de l'élève en mettant en place des inclusions dans leurs classes de référence, et ainsi les impliquer dans leurs autonomies et leurs places comme collégiens.

Une des missions du dispositif est de les accompagner dans leurs orientations après le collège, travailler sur la recherche de stage et valider le CFG qu'ils passeront en fin de 3^e pour ainsi poursuivre en lycée, adapté en fonction de leurs besoins.



La classe du dispositif Ulis est ouverte le

Lundi de 9h à 16h30

Mardi de 9h à 16h30

Jeudi de 9h à 16h30

Vendredi de 9h à 12h

Elle est fermée le mercredi et le vendredi après-midi.

